

Lundi 30 octobre 2017

LES VANS

Une "portalette" pour la castagnade

Samedi soir, les Vanséens avaient rendez-vous sur la place Ollier pour la traditionnelle castagnade.

Ce fut l'occasion de découvrir un système original et efficace pour cuire les châtaignes : la portalette, du nom de son créateur Thierry Portal.

Inspiré d'un modèle vu en Italie à l'occasion d'un jumelage et amélioré par les soins de Thiery, dynamique Vanséen, la portalette a rempli son office préparant les châtaignes à point, dégustées comme il se doit, accompagnées de vin primeur et par la fanfare la Pena. Le maire, Jean Paul Manificier, accompagné de Bruno Dal Fiume n'a pas hésité à mettre la main au feu...



Une sacrée invention...

Mardi 31 octobre 2017

LES VANS

Pétanque : les jeunes Vanséens champions de France

Déjà champions d'Ardèche 2017, et champions de Région, les benjamins-minimes des Joyeux Pétanqueurs Vanséens étaient de ce fait qualifiés pour les championnats de France des clubs, qui se sont déroulés vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 octobre à Saint-Yrieix-sur-Charente (16). Jean-Claude Boursier avait emmené sa solide équipe habituelle, avec Jordan Bonnaure, Emma Talagrand, Loïk Nury, Loïs Teixeira, Fabio Thibon, et Louis Chazalon. Les équipes étaient réparties en

rencontres de classement, et l'accès aux quarts de finales. Sérieux et appliqués, les jeunes Vanséens ont gagné leurs trois premières rencontres, et accédant ainsi aux quarts de finale. Ils ont gagné encore, se hissant en demi-finale, pour le plus grand bonheur de leurs accompagnateurs. Ils ont trouvé alors sur leur route un très gros obstacle, l'équipe de Nîmes, avec laquelle ils ont fait match nul, mais ils l'ont emporté aux tirs de départage 28-23. La finale s'est jouée contre les Ariégeois du Co-

chonet Aventésien (09), une équipe expérimentée à haut niveau, et donc très solide. Après les tête-à-tête et les doublettes, les deux équipes étaient à égalité. La rencontre en triplette était décisive, et les dernières mènes ont été à suspens. Menant 12-8, puis 12-9, les Vanséens se sont imposés finalement 13-11, dans l'émotion qu'on imagine. « C'est une très grosse performance réalisée là par nos joueurs, et surtout un très beau résultat d'équipe », a conclu Jean-Claude Boursier, plus que jamais l'éducateur du club.

Marc PLOSSARD

Les jeunes champions de France : Jordan Bonnaure, Emma Talagrand, Loïk Nury, Loïs Teixeira, Fabio Thibon, et Louis Chazalon.

Mercredi 1^{er} novembre 2017

PAYS DES VANS EN CÉVENNES

Le Mois du film documentaire

Ce mois de novembre qui commence est consacré au film documentaire, une animation du réseau de lecture pour tous et des bibliothèques de plusieurs communes de la communauté de communes du pays des Vans en Cévennes.

Le Mois du film documentaire est organisé au niveau national par l'association Images en Bibliothèques dont l'ambition est de faire découvrir une diversité d'oeuvres le plus souvent en présence des auteurs comme ce sera le cas dans sept communes, l'entrée étant gratuite.

Saint André de Cruzières le 4 novembre à 20h30 salle des fêtes : "Les chemins arides" d'Arnaud Khayadjanian, histoire d'une marche en Turquie

Berrias et Casteljou 7 novembre à 18h salle Chagnac :

"Be'Jam Be:et cela n'aura pas de fin" de Cyprien Ponson et Caroline Parietti, un voyage au sarawak, état malais de l'île de Bornée.

Malarce sur la Thines 11 novembre 18h salle de la mairie de Malarce : "Petites mains" de Thomas Roussillon, documentaire sur une usine de sous-vêtements qui ferme.

Les Vans 18 novembre 18h Cinéma Vivans : "J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd" de Laetitia Carton : documentaire sur la vie des sourds.

Montselgues 26 novembre 18h, salle polyvalente : "Mémoires de la montagne" de Muriel Biton et Tony Koole, le documentaire sur la région prisé en terre cévenole.

Beaulieu 25 novembre 18h salle des fêtes "Permis de tuer" d'Agnès Pizzini sur



"Mémoires de la montagne".

l'auto défense avec la participation de Jean Charles Teissedre, avocat de droit pénal.

Gravières, 30 novembre 18h60, salle de la cantine de l'école : "A Praga-La plaie" de Hélène Robert et Jérémy Perrin sur la présence des oiseaux à Porto.

Jeudi 2 novembre 2017

Un nouvel outil fait son entrée pour les castagnades

Samedi 28 octobre, l'heure de la traditionnelle castagnade au profit du colis de l'amitié a sonné, et cette année, les participants ont eu droit à une sacrée nouveauté : conçue et fabriquée par Thierry Portal, employé municipal, la « portalette » permettait de rôtir sur place une quantité conséquente de châtaignes. Un engin pareil avait été remarqué en Italie, et, dans sa version améliorée, la portalette vanséenne officiait sur la place Ollier. Son inauguration a demandé au maire, Jean-Paul Manificier, de prêter main-forte.



LTRA07SU1037

Jeudi 2 novembre 2017

LES VANS Dignes du Chassezac

La lutte continue

Samedi 21 octobre, une centaine de personnes a assisté à la première rencontre ouverte entre les principales parties prenantes concernées par l'avenir de la rivière Chassezac, en présence de Bérengère Bastide, maire de Chambonas, Monique Donadille, maire de Gravières, de Gérard Gsegner et Daniel Noël, président et vice président du syndicat de rivière, et Fabrice Brun, député.

Roger Moutet a exposé le point de vue du collectif, insistant sur la nécessité de prendre en compte les particularismes du Chassezac sur cette section, notamment sur la présence quelques kilomètres en amont, du barrage de Malarce qui conditionne largement la vie de la rivière sur ce tronçon.

La destruction d'au moins trois des quatre digues étant aujourd'hui l'hypothèse la plus probable, le collectif note « l'absence totale de prise en compte des impacts sécuritaires, économiques, écologiques et patrimoniaux qui en découleraient ». Il va donc présenter au Préfet de l'Ardèche une demande de révision du plan proposé par le syndicat de rivière.

Rendant hommage aux anciens et à leur intelligence, et se positionnant pour la sauvegarde des digues, F. Brun a exprimé un vif plaidoyer en faveur d'une écologie « intégrant le facteur humain », par opposition à une écologie



Un public nombreux venu se pencher sur l'avenir des digues.

« sauvage » excluant la main de l'homme.

Le rapport sur les travaux de la commission extra municipale pilotée au sein de la mairie de Chambonas insistait sur la nécessité de réfléchir à long terme sur l'entretien des ouvrages existants et sur une « exploitation équilibrée » des ressources, mais le rapport n'a pas fait fléchir le Syndicat de rivière qui entend dérouler le programme jusqu'à son terme, en application de la loi. Il évoque plusieurs pistes alternatives dont aucune n'a fait l'objet d'études de faisabilité ou de financement, note le collectif.

Dialogue de sourds

« La balle est dans le camp des propriétaires », répondait le président au député qui le taçait d'intransigeance, ajoutant que pour éviter la destruction, on devait se conformer aux directives du syndicat.

Mais aucune des solutions évoquées pour maintenir la

distribution de l'eau aux agriculteurs en cas de disparition des seuils n'est aujourd'hui finançable par les usagers, a souligné Mireille Martin de l'ASA de Gravières.

La possibilité que le syndicat s'associe à la démarche du collectif pour demander un traitement spécifique à la Préfecture d'Ardèche, a été rejeté car le syndicat risquait de « perdre ses subventions de l'Agence de l'eau et mettre en péril de l'emploi des deux salariés du syndicat ». Le collectif en a donc déduit que la survie du syndicat est « plus importante que la prise en compte des attentes des citoyens ».

A l'issue de plus de deux heures de débat, les lignes de fracture étaient claires sans dégager de piste de compromis : d'un côté les maires présents et le collectif entendent tout mettre en œuvre pour sauver les digues, de l'autre le syndicat entend appliquer la loi, toute la loi, rien que la loi.